

Paris, le 23 août 2001

COMMUNIQUE DE PRESSE

**1% Logement :
plus de 150 000 aides LOCA-PASS accordées au 1^{er} semestre,
objectif 2001 dépassé.**

Les aides LOCA-PASS sont distribuées par les CIL/CCI regroupés au sein de l'UESL, **aux salariés des entreprises du secteur privé et aux jeunes de moins de 30 ans en situation ou en recherche d'emploi** pour les aider à devenir locataires.

Les CIL/CCI financent gratuitement le dépôt de garantie - **l'avance LOCA-PASS** - demandé par le bailleur à l'entrée dans le logement, et prennent l'engagement - **la garantie LOCA-PASS** - auprès du bailleur d'assurer pendant 18 mois à compter de l'entrée dans le logement, le paiement du loyer et des charges locatives en cas d'impayé.

Au 30 juin 2001, 150 735 aides LOCA-PASS ont été accordées :
dont 60% pour l'avance (90 577) et 40% pour la garantie (60158),
dont 60% à des jeunes de moins de 30 ans,
à égalité dans le parc locatif privé ou public.

Sur un seul semestre, cela représente plus du double de l'activité de 2000 (77 837), et l'objectif de distribuer 120 000 aides LOCA-PASS en 2001 est d'ores et déjà largement dépassé.

Ces résultats montrent que le Mouvement 1% Logement a su répondre aux besoins, en mettant en place une politique efficace de partenariats, et en développant une offre attractive en direction des bénéficiaires potentiels.

Contact presse : Anne du BOUCHER - ☎ 01 44 85 81 00

Site internet : www.uesl.fr